Image not found or type unknown

Carottage mur porteur copropriete

Par **Boulette13**, le **05/04/2015** à **19:00**

Bonjour,
Je suis en cours d'achat d'un appartement dans une copropriété et voudrais faire un carottage dans un mur porteur pour une canalisation d'eau. Est-il nécessaire d'avoir l'accord de l'AG pour réaliser un simple percement?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés